



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-69228>

Département(s) de publication : **49, 53, 85**

Annonce n° **24-69228**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MAINE ET LOIRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 28490001600023

Ville : Beaucouzé

Code postal : 49071

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49, 53, 85

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.anjoumarchespublics.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 2024-12

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://www.anjoumarchespublics.fr/>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les conditions d'aptitude sont précisées au règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les conditions portant sur la capacité économique et financière sont précisées au règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les conditions portant sur les capacités techniques et professionnelles sont précisées au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 08/07/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Service départemental d'incendie et de secours de Maine-et-Loire

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont indiqués dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance préventive et curative des compresseurs d'air respirable

Code CPV principal - Descripteur principal : 50531300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance préventive et curative des compresseurs d'air respirable situés dans les centres d'incendie et de secours, à l'école départementale d'incendie et de secours (EDIS) et à la Direction départementale du SDIS de Maine-et-Loire.

Lieu principal d'exécution du marché : 7 sites répartis sur le département de Maine-et-Loire

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite de sites est facultative. Les informations pour leur organisation éventuelle sont stipulées au règlement de la consultation. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre dit composite avec : - Une partie forfaitaire comprenant : o Les prestations de maintenance préventive - Une partie à bons de commande pour la maintenance curative, la formation, la solution de traçabilité, les pièces détachées, les fournitures, le cas échéant sur devis pour la réalisation de pièces particulières. Les prestations à bons de commande seront exécutées conformément aux articles R.2162-2 alinéa 2 et R.2162-4 2° du Code de la commande publique, sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel de 30 000 euro(s) HT. La commande sera notifiée par le représentant du pouvoir adjudicateur par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins. L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique. La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre pourra faire l'objet de 3 reconductions par période d'un an. La reconduction est tacite. Les détails et spécificités techniques sont indiqués dans le cahier des clauses techniques particulières. Les délais d'exécution et les modalités d'exécution de l'accord-cadre sont indiqués dans le CCTP, CCAP et à l'acte d'engagement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/06/2024